

Prix étudiants de l'ARC

ÉDITION 2025-2026

Les Prix étudiants de l'ARC visent à faire connaître et à valoriser la participation des étudiantes et des étudiants à des activités de formation à la recherche menées au sein des établissements d'enseignement collégial dans tous les programmes et toutes les disciplines. L'attribution d'un prix repose sur la présentation d'un projet de recherche alors que celle d'une mention valorise l'engagement en recherche. Le premier prix offert est une bourse de 1 500 \$; le deuxième, une bourse de 1 250 \$; le troisième, une bourse de 1 000 \$. Quant aux mentions Relève étoile, elles sont attribuées dans chacun des trois secteurs de recherche, soit société et culture, santé, et nature et technologies, alors que la quatrième s'inscrit dans une perspective intersectorielle. Chacune est accompagnée d'une bourse de 1 000 \$.

Date limite pour soumettre une candidature : jeudi 9 avril 2026

L'ARC

Fondée en 1988, l'Association pour la recherche au collégial a pour mission de promouvoir la recherche collégiale par des activités de représentation et de valorisation ainsi que des services à la collectivité, et ce, auprès de tous les individus ou groupes concernés.

Admissibilité

Toute recherche effectuée à l'intérieur d'un établissement public ou privé du réseau collégial québécois ou de la francophonie canadienne alors que les candidates et candidats sont inscrits dans un programme d'études collégiales est admissible, et ce, qu'il s'agisse d'un projet dans le secteur de la société et de la culture, de la santé, de la nature et des technologies, ou encore, intersectoriel. En ce qui concerne les mentions Relève étoile, seule la candidature des étudiantes québécoises ou des étudiants québécois est admissible. Toutefois, ces élèves peuvent être inscrits dans un établissement hors-Québec; ils doivent alors fournir une preuve de résidence au Québec. La recherche peut avoir été réalisée individuellement ou en équipe, dans le cadre soit d'un programme d'études collégiales, soit d'un cours ou d'un stage, ou encore, d'une activité parascolaire ou d'un emploi à titre d'auxiliaire de recherche. Elle doit avoir été menée au cours de l'une ou l'autre des années scolaires 2024-2025 ou 2025-2026. Dans le présent contexte est considérée comme de la recherche toute démarche visant le développement des connaissances au moyen d'une étude structurée ou d'une investigation systématique effectuée par les étudiantes ou étudiants. Dans les cas où une recherche n'a pas déjà reçu l'un des trois Prix étudiants de l'ARC, il est possible de la soumettre une seconde fois. Tout dossier incomplet ou ne satisfaisant pas aux exigences énumérées dans le présent feuillet sera considéré comme non admissible.

Modalités de participation et critères d'évaluation

Le concours des Prix étudiants de l'ARC comprend deux étapes : la première est l'évaluation des dossiers; la seconde, l'évaluation de la communication orale présentée par les étudiantes ou les étudiants ayant soumis les trois meilleurs dossiers.

—Première étape

La première étape du concours consiste à constituer un dossier, en français ou en anglais, qui doit être reçu par l'ARC au plus tard le **jeudi 9 avril 2026**. Ce dossier comprendra deux ou quatre types de pièces, selon que la candidate ou le candidat soumettent leur dossier soit pour un prix de l'ARC, soit pour un prix de l'ARC et une mention Relève étoile.

Le dossier de candidature pour un prix comprend obligatoirement deux types de pièces :

1. Un formulaire de participation par élève signé par la personne candidate, la personne responsable du projet et la direction des études.
2. Un document de présentation de la recherche faisant preuve de vulgarisation scientifique (maximum de cinq pages, format lettre, en police Times ou Arial de 11 pt, marges de 2,54 cm) par candidature. Les pages supplémentaires ne seront pas transmises au comité d'évaluation.
 - Un résumé scientifique complet de 1500 caractères, espaces comprises, obligatoirement en français – et en anglais, si désiré –, exposant les éléments suivants :
 - o problématique claire, ou encore, objet et raison d'être de la recherche;
 - o méthodologie succincte (type d'étude ou de protocole, matériel utilisé ou procédure de collecte de données, taille de l'échantillon, âge, sexe, ethnie, pathologie ou espèces, par exemple);
 - o résultats de recherche finaux ou préliminaires;
 - o conclusion de l'activité (discussion des résultats ou contribution de la recherche, par exemple).
 - Une description de l'activité de recherche (synthèse du problème étudié, des objectifs visés, de la méthode employée, des résultats obtenus, ainsi que démarche éthique suivie et références, s'il y a lieu), en français ou en anglais.
 - Dans le cas d'une recherche menée par plusieurs personnes, une description spécifique de la contribution de chacun des membres de l'équipe qui participent au concours, en français ou en anglais.

- Une présentation des activités de diffusion des résultats de la recherche avec références complètes, s'il y a lieu, en français ou en anglais.
- Le respect des principes généraux de la [rédaction épique](#), notamment en employant le féminin et le masculin.

Cinq critères balisent l'évaluation du dossier à cette première étape du concours.

- Choix du sujet retenu (originalité, complexité et pertinence) : 10 points
- Exposé du problème étudié et des objectifs visés : 15 points
- Exposé de la méthode employée et des résultats obtenus : 15 points
- Soin apporté à la présentation du document (par exemple, pertinence et identification des graphiques, actualité et exhaustivité des références) : 5 points
- Qualité de la langue (lexique et syntaxe) : 5 points

Dans le cas où une personne souhaite soumettre sa candidature pour une mention Relève étoile, le dossier de candidature pour les Prix de l'ARC doit obligatoirement comprendre deux autres types de pièce :

3. Une lettre (maximum de deux pages, format lettre, en police Times ou Arial de 11 pt, marges de 2,54 cm) à l'intérieur de laquelle la personne résume sa formation et son expérience en recherche, et expose son intérêt et ses aptitudes pour ce type d'activité ainsi que ses intentions quant à la poursuite de ses études.
4. Un *curriculum vitae* (formation, expérience et publications).

L'évaluation de la lettre et du *curriculum vitae* porte sur quatre critères.

- Formation et expérience
 - o Formation : 5 points
 - o Expérience : 10 points
- Motivation de la candidature
 - o Intérêt pour la recherche : 10 points
 - o Aptitudes pour la recherche : 10 points
 - o Intentions quant à la poursuite des études : 5 points
- Soin apporté à la présentation du document (originalité, créativité, personnalisation) : 5 points
- Qualité de la langue (lexique et syntaxe) : 5 points

Enfin, un arrimage entre le dossier de recherche soumis et le projet d'avenir de la candidate ou du candidat est attendu.

—Seconde étape

La seconde étape du concours aura lieu lors du colloque qui sera tenu par l'ARC et le Réseau des CCTT – Synchronex dans le cadre du 93^e Congrès de l'Acfas, en personne et en ligne, le **lundi 11 mai 2026**. Les finalistes devront alors présenter leur recherche en personne, à l'Université du Québec à Trois-Rivières, sous la forme d'une communication orale, en français ou en anglais, d'une durée maximale de 13 minutes. Tout support visuel de la communication (transparents, diapositives électroniques, etc.) utilisé doit être en français.

Quatre critères servent de base à l'évaluation de la seconde étape du concours.

- Qualité de l'exposé (qualité de la langue et vulgarisation scientifique) : 10 points
- Présentation générale (dynamisme, attitude et synchronisation des membres de l'équipe, le cas échéant) : 5 points
- Maîtrise du sujet (exactitude du discours, démarche scientifique et cohérence entre les parties de la présentation) : 5 points
- Pertinence et qualité du support utilisé (choix du mode de conférence et exploitation du média choisi) : 5 points

L'attribution des premier, deuxième et troisième prix de l'ARC repose sur l'évaluation de la communication orale. La participation aux deux étapes du concours est nécessaire pour recevoir un prix. Pour ce qui est de la mention Relève étoile, son octroi s'appuie sur la qualité de la lettre et du curriculum vitae, qui s'ajoute à celle du dossier.

Modalités d'évaluation

Un premier jury, composé de lauréates et de lauréats antérieurs des prix de l'ARC de même que de représentantes et de représentants du milieu de la recherche, étudie les dossiers et sélectionne les trois meilleurs. C'est aussi à lui que revient la responsabilité de choisir les quatre personnes qui recevront une mention Relève étoile : une mention par secteur de recherche, plus une quatrième dans une perspective intersectorielle. Tous les dossiers reçus sont traités dans le respect de principes déontologiques que les membres du personnel de l'ARC et les membres du jury formé pour les Prix étudiants s'engagent à respecter. Un deuxième jury participe à la seconde étape du concours en assistant aux communications orales, puis en déterminant l'ordre des prix.

Nature des prix

Les Prix étudiants de l'ARC sont soutenus par le Fonds de recherche du Québec, l'Acfas et COOPSCO. Le premier prix offert est une bourse de 1 500 \$; le deuxième, une bourse de 1 250 \$; le troisième, une bourse de 1 000 \$. En outre, COOPSCO remet des cartes-cadeaux aux finalistes. S'ajoutent à ces bourses des prix en nature. L'ARC s'engage à réaliser une affiche scientifique en français pour chacune des trois candidatures gagnantes. L'Acfas assume les frais d'inscription à son congrès pour chaque finaliste, et l'ARC, les frais de déplacement et d'hébergement pour les finalistes en provenance des [établissements ayant versé une contribution institutionnelle à l'ARC](#) pour l'année en cours. Les lauréates et lauréats deviennent membres de l'ARC et de l'Acfas pour un an. En guise de reconnaissance pour le travail d'encadrement des élèves, les responsables du cours ou de l'activité à l'intérieur desquels le projet est réalisé deviennent eux aussi membres de l'ARC pour un an. Par ailleurs, chacun des trois secteurs du Fonds de recherche du Québec octroie une mention accompagnée d'une bourse de 1 000 \$ aux candidates ou candidats Relève étoile, et une quatrième mention est réservée à la personne qui se démarque déjà par son intérêt et son engagement dans une perspective intersectorielle.

Remise des prix

Les Prix étudiants de l'ARC 2025-2026, y compris les mentions Relève étoile, seront remis à Trois-Rivières, le **11 mai 2026**, à l'occasion du colloque *Enjeux de la recherche interordre*, tenu par l'Association et le Réseau des CCTT dans le cadre du 93^e Congrès de l'Acfas.

Des questions? Communiquez avec nous!

Tél. : 514 843-8491 | 514 299-9568
arc@cvm.qc.ca

Pour connaître les lauréates
et les lauréats des 29 premières
éditions des Prix étudiants
de l'ARC, visitez notre site Web.

recherchecollegiale.ca

PRIX ET MENTIONS DE LA DERNIÈRE ÉDITION 2024-2025

1^{er} prix

[Thierry Bélanger, Evan Brotcorne, Louis-Simon Desmarais et Méanne St-Onge](#), étudiants et étudiante en Techniques de bioécologie, cégep de Saint-Laurent, pour *Approche des communautés de diatomées pour évaluer l'impact des activités agricoles sur la qualité de l'eau dans la rivière du chemin St-Onge situé dans la MRC de Maskinongé*. Dominique Dufault et Félix Comtois, enseignants de biologie, étaient responsables du projet.

2^e prix

[Eveline Riel](#), étudiante en Sciences humaines, profil Individu et Société, cégep de la Gaspésie et des Îles, pour *L'usage de la médecine traditionnelle au Sénégal*. Pierre-Luc Lupien, enseignant de sociologie, était responsable du projet.

3^e prix

[Peter Dimitrov Stoyanov et Angelina Mashraki](#), étudiant et étudiante en Sciences de la santé et de la vie, ainsi que Kiara Breton, étudiante en Études commerciales internationales, collège Dawson, pour *Le coût de la connectivité : l'effet de la dépendance aux réseaux sociaux sur les habiletés cognitives des étudiantes et étudiants*. Sylvia Cox, enseignante de psychologie, était responsable du projet.

Mention Relève étoile pour le secteur de la société et de la culture

[Gabriel Roy](#), étudiant.e en histoire et civilisation, cégep du Vieux Montréal.

Mention Relève étoile pour le secteur de la nature et des technologies

[Leyla Hippeau-Dufour](#), étudiante en Technologie du génie physique, cégep de La Pocatière.

Mention Relève étoile pour le secteur de la santé

[Zachary Grenier-Gosselin](#), étudiant en Sciences de la nature, cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Mention Relève étoile intersectorielle

[Eveline Riel](#), étudiante en Sciences humaines, profil Individu et Société, cégep de la Gaspésie et des Îles.

PRIX ÉTUDIANTS DE L'ARC ÉDITION 2025-2026

Un formulaire par personne, rempli et signé
Faire parvenir par courriel d'ici le **jeudi 9 avril 2026**
arc@cvm.qc.ca

Si la candidature est soumise par un groupe et que les noms des membres de ce groupe doivent apparaître dans un ordre autre que l'ordre alphabétique (en fonction de l'importance de la contribution au projet), veuillez indiquer ci-après le rang dans lequel doit figurer le nom ci-dessous ☐.

Si la candidature est aussi soumise pour une mention Relève étoile, veuillez cocher ci-après ☐.

Merci de mettre la direction des études de l'établissement
et la personne responsable du projet en copie conforme.

Candidate ou candidat

Nom	Prénom
Genre	☐ Féminin ☐ Masculin ☐ Diverses identités de genre ☐ Je préfère ne pas répondre.
Établissement d'enseignement	
Programme d'études	
Courriel	Téléphone
Adresse de correspondance	

Responsable du cours ou de l'activité

Nom	Prénom
Genre	☐ Féminin ☐ Masculin ☐ Diverses identités de genre ☐ Je préfère ne pas répondre.
Fonction	Discipline
Courriel	Téléphone
Adresse de correspondance	

Activité de recherche

Titre de la recherche	
Année de réalisation	☐ 2024-2025 ☐ 2025-2026
Secteur de recherche	☐ Société et culture ☐ Santé ☐ Nature et technologies ☐ Intersectoriel
Type d'activité	☐ Stage * ☐ Activité parascolaire * ☐ Emploi * ☐ Épreuve synthèse de programme
* Indiquez le contexte :	
☐ Cours Indiquez le titre :	

Mention Relève étoile

Secteur de recherche	☐ Société et culture ☐ Santé ☐ Nature et technologies ☐ Intersectoriel
----------------------	--

Signature de l'étudiante ou de l'étudiant

(Obligatoire)

Signature de la personne responsable de l'activité

(Obligatoire)

Signature de la directrice ou du directeur des études

(Obligatoire)

